



COMIAC/10-2015/REP/FINAL

**RAPPORT  
DE LA 10<sup>ÈME</sup> SESSION DU COMITE PERMANENT  
POUR L'INFORMATION ET DES AFFAIRES  
CULTURELLES  
(COMIAC)**

*SESSION « du rôle de la jeunesse et des medias dans la paix et la stabilité dans le monde islamique »*

**DAKAR, REPUBLIQUE DU SENEGAL  
9-10 RAJAB 1436 H  
28-29 AVRIL 2015**

**RAPPORT  
DE LA 10<sup>ÈME</sup> SESSION DU COMITE PERMANENT  
POUR L'INFORMATION ET DES AFFAIRES CULTURELLES  
(COMIAC)**

1. En réponse à l'aimable invitation du gouvernement de la république du Sénégal, le Comité permanent pour l'information et les Affaires culturelles (COMIAC) a tenu sa 10<sup>ème</sup> session à Dakar, République du Sénégal, les 9 et 9 Rajab 1436 H (28-29 avril 2015).

2. Liste des participants en annexe

**I. Cérémonie d'ouverture**

3. La session s'est ouverte par la récitation des quelques versets du Saint Coran.

4. Le Secrétaire général de l'OCI, Iyad Ameen Madani a prononcé un discours dans lequel il a salué les efforts déployés par le COMIAC sous la haute égide de S.E. le président Macky Sall, président de la République du Sénégal, à qui il a rendu hommage pour son soutien au comité permanent, son appui sans réserve à ses programmes et activités, ainsi que sa décision de nommer S.E. l'ambassadeur Cheikh Oumar Seck en tant que coordinateur du COMIAC dans le but d'en stimuler les activités, et de créer un bureau de coordination du comité à Dakar. Le Secrétaire général a ensuite mis en lumière les multiples programmes et activités à caractère médiatique et culturel qui ont été mises en œuvre depuis la 9<sup>ème</sup> session du COMIAC qui s'est déroulée du 3 au 5 Dhoul Qada 1431 H (11-13 octobre 2010).

Le Secrétaire général est aujourd'hui la cible d'innombrables menaces, certaines étant extérieur avec l'ampleur grandissante du phénomène de l'islamophobie et la focalisation des médias étrangers sur la violence dans le monde musulman, tandis que d'autres sont purement internes comme dans le cas des organisations terroristes à l'instar de Daech, Boko Haram et Al-Qaeda. Il a souligné que toutes ces menaces requièrent essentiellement un outil et une plateforme pour les affronter, soulignant que le COMIAC incarne en occurrence cette plateforme sachant que le monde musulman a besoin plus que jamais d'organes d'informations efficaces et d'une forme d'expression culturelle dynamique et influente.

Le Secrétaire général a également souligné que les résolutions issues de cette session doivent se traduire par des initiatives palpables en vue de contrer efficacement la déferlante de l'islamophobie et de mettre un terme aux affrontements doctrinaux à l'intérieur du monde musulman. Il a passé en revue à cet égard certaines des résolutions à examiner par la session, et en premier lieu la cause palestinienne, réitérant son appel à soutenir les habitants d'al-Qods et à leur prêter main forte pour renforcer leur résistance devant

l'occupant israélien en visitant la mosquée al-Aqsa. Il a annoncé à cet égard que l'OCI est sur le point d'ouvrir un bureau à Ramallah.

5. S.E. le président Maky Sall, Président de la République du Sénégal et président du COMIAC, a prononcé le discours officiel d'ouverture au début duquel il a exprimé sa satisfaction de participer avec les Etats membres à cette session et a adressé l'expression de ses remerciements et de sa considération au Serviteur des deux Saintes Moquées, le Roi Salman Ibn Abdelaziz, pour son soutien précieux et sa sollicitude constante à l'égard de l'OCI et du COMIAC.

S.E. le Président Macky Sall a évoqué les souffrances endurées par l'Oummah islamique et les préjudices qu'elle continue à subir du fait des agissements d'une petite minorité qui se cachent sous le masque de la religion et dont le comportement se répercute négativement sur l'image des musulmans en général. Il a souligné que la tenue de la 10<sup>ème</sup> session du COMIAC qui intervient dans un contexte marqué par des défis de plus en plus grands pour le monde musulman, souligne l'importance du rôle de la jeunesse qui porte en elle les espoirs de toute une nation et en représente l'avenir promoteur. Il a également souligné la nécessité de donner à la jeunesse une chance de prouver le rôle positif et constructif qu'elle joue par rapport à leur communauté et à leur oummah, tout en appelant à une alliance de la jeunesse pour propager la culture de la paix et participer à la mise en exergue de l'image authentique de l'islam.

Le président Macky Sall a cité à l'appui un certain nombre des modèles du brillant passé de la civilisation islamique dans le domaine de l'échange culturel et académique, à commencer par Beit al-Hikmat à Bagdad et en passant par la longue liste des illustres savants musulmans ayant contribué à enrichir la civilisation humaine, à l'instar de Khawarizmi, ibn sina, ibn Rouchdi, Kazali et tant d'autres, appelant à la nécessité d'accorder à cette richesse culturelle et cognitive tout l'intérêt qu'elle mérite sur le plan médiatique. Il a également évoqué une des facettes les plus lumineuses de la réalité actuelle de l'oummah, qui sera l'accueil par les Emirats arabes Unis de l'exposition universelle en l'an 2020, et l'organisation également par l'Etat du Qatar de la coupe du monde du football en l'an 2020.

6. Le comité a adopté son ordre du jour et son programme du travail de même qu'il a approuvé le rapport de la réunion des hauts fonctionnaires qui s'est déroulée au siège du Secrétariat général de l'OCI à Djeddah les 17 et 18 jourmada I 1436 H (8-9 mars 2015).
7. Le comité a élu les membres du bureau de sa 10<sup>ème</sup> session comme suit :
 

- République du Sénégal -	Président
- République arabe d'Egypte	Vice-président
- République islamique d'Iran	Vice-président
- Etat de Palestine	Vice-président

8. Le comité a décidé de considérer le discours de S.E. le Président de la République du Sénégal comme document de référence et d'orientation de la session.

## II. Séance de travail

9. Le comité a pris note avec appréciation des rapports préparés par le Secrétariat général concernant les différentes questions soumises à la session.
10. Les représentants de plusieurs Etats membres se sont succédés à la tribune pour exprimer leur vive préoccupation devant l'ampleur prise par le phénomène de l'islamophobie rampante à travers les attaques virulentes dirigées contre l'Islam et le dénigrement de ses symboles. Le comité a marqué son appréciation des efforts que le Secrétaire général est en train de déployer et a salué son ferme engagement à mettre en échec ces campagnes islamophobes, soulignant la nécessité pour les Etats membres et pour toutes les personnes de bonne volonté de soutenir ses efforts, notamment dans le domaine des médias. Les intervenants ont également insisté sur le recours au langage de l'argumentation et du discours logique pour contrer les opinions divergentes, sans exclure l'adoption d'une position ferme et résolue lorsqu'elle s'avère nécessaire à l'égard des parties qui veulent du mal à l'islam. Ils ont également noté que la campagne féroce entre l'Islam et les accusations de fascisme et de terrorisme qui sont brandies entre lui, de même que l'amalgame coupable entretenu entre la lutte légitime contre l'occupation et la violence exige des médias du monde islamique de réagir et de réfuter ces basses accusations par des preuves concrètes et par des témoignages vivants. Les participants ont par ailleurs souligné l'importance de s'attacher au dialogue avec le monde occidental pour bien montrer que l'islam est effectivement la religion de la tolérance et de la modération, soulignant dans le même élan la nécessité de mettre en exergue ce dialogue à travers les médias des Etats membres pour récuser toutes les allégations visant à faire accroire que l'information dans les pays musulmans serait incompatible avec la liberté d'expression, une liberté d'expression qui tout en étant sacro-sainte ne saurait être pour autant une liberté absolue et illimitée. Les orateurs ont en outre insisté sur l'importance de faire ressortir les aspects positifs du patrimoine islamique et l'image radieuse de la civilisation de l'islam dans ses différentes facettes, en mettant à contribution pour ce faire les outils d'information les plus sophistiqués et en faisant appel aux multimédias.

Le comité a adressé ses sincères remerciements à la République gabonaise pour avoir abrité la 9<sup>ème</sup> session de la conférence islamique des ministres de l'Information les 19 et 20 avril 2012, et à la République islamique d'Iran pour avoir abrité la 10<sup>ème</sup> session de la conférence les 3 et 4 décembre 2014, tout comme il s'est félicité de la décision de la République Tunisienne d'organiser la 11<sup>ème</sup> session de la CIMI en 2016.

11. Les participants ont réitéré leur soutien à la cause de la Palestine et d'al-Qods et appelé tous les Etats membres et toutes les institutions relevant de l'OCI à accorder toutes les formes d'assistance possible à l'Etat palestinien pour lui

permettre de faire évoluer les capacités de ses institutions médiatiques et culturelles et de renforcer l'échange de programmes et d'expertise avec la partie palestinienne dans ce domaine. Ils ont salué à cet égard des initiatives prises par les Etats ayant déjà signé des accords dans ce sens avec l'Etat de Palestine.

12. La réunion a exprimé son soutien au projet de lancement d'une chaîne TV par Internet de l'OCI et a appelé à commettre une personne physique ou morale spécialisée pour entreprendre une étude de faisabilité et explorer les moyens de financer le projet.
13. La réunion a exprimé son soutien sans réserve à la résolution du Conseil de sécurité n° 2216 appuyant l'opération « tempête décisive » et demandant aux milices houthis qui se sont rebellées contre les autorités légales de se retirer de toutes les villes et provinces qu'elles ont occupées par la force et de rendre toutes les armes dont elles se sont emparées aux forces du gouvernement légitime. La réunion a également exprimé son appréciation de la proclamation par le Royaume d'Arabie Saoudite et les Etats membres de la coalition de la fin de la tempête décisive et du lancement du processus de l'opération « restaurer l'espoir » (La République islamique d'Iran a émis une réserve sur ce paragraphe).
14. Les participants ont appelé le COMIAC à jouer un rôle agissant dans la lutte contre l'islamophobie à travers des initiatives d'information tournées vers le renforcement des valeurs islamiques de tolérance et de coexistence pacifique entre les différentes cultures, religions et confessions, en collaboration et en coordination avec les institutions compétentes de l'OCI.
15. La réunion a accepté l'offre présentée par le ministre de l'information de la République du Soudan qui a annoncé le désir de son pays d'organiser une réunion pour les agences de presse des Etats membres de l'OCI dans le but d'examiner les voies et moyens permettant de soutenir l'agence internationale islamique et d'en faire évoluer les activités.
16. Le comité a pris la décision de faire du thème de la 10<sup>ème</sup> session (rôle de la jeunesse et des médias dans la paix et la stabilité dans le monde islamique) un des sujets essentiels de cette session, tout en s'efforçant d'aller plus loin sur l'ensemble des autres dossiers, sachant que le thème retenu est censé bénéficier de l'intérêt de tous les Etats membres et être suivi de près par le Secrétariat général.
17. Le comité a appelé à l'examen de la possibilité d'organiser des stages de formation pour les experts représentant les Etats membres dans le but de booster les activités du COMIAC, en amenant les stagiaires à s'approprier d'abord les politiques, programmes et priorités du COMIAC avant de leur

demander de traduire toutes ses politiques en programmes concrets et de communiquer les résultats obtenus au secrétariat général.

18. Le comité a exprimé ses vifs remerciements et sa gratitude à Sa Majesté le roi Mohammad VI pour avoir accordé son haut patronage et parrainé un certain nombre d'activités de l'Organisation qui ont été organisées au Royaume du Maroc ainsi que pour avoir bien voulu adresser des messages aux participants, et pour le soutien constant dont l'ISESCO fait l'objet de la part du gouvernement de Sa Majesté pour lui permettre de remplir ses responsabilités dans les meilleures conditions.
19. Les participants ont souligné la nécessité pour les institutions, les centres islamiques, les organes subsidiaires et les institutions spécialisées et affiliées de l'OCI de soumettre un rapport semestriel (dans les trois langues officielles de l'Organisation) au Secrétariat général et aux Etats membres au sujet de leurs activités et programmes pertinents.
20. Les participants se sont félicités des interventions faites par Leurs Excellences les directeurs généraux et les représentants des différentes institutions, centres et organes spécialisés et affiliés de l'OCI, qui ont pris part aux travaux de la session.
21. La réunion a exprimé son appréciation de la décision du Secrétaire général de l'OCI de former un groupe de travail ad hoc en vue de se pencher sur la relance et la redynamisation du COMIAC. Elle a pris note à cet égard du document pertinent présenté par le Secrétariat général et dont le groupe de travail sera saisi aux fins d'examen.
22. Au terme du débat général, le comité a adopté les résolutions en annexe, tout en insistant sur la nécessité de promouvoir l'action islamique commune dans les domaines de l'information et des affaires culturelles qui sont considérés comme des domaines stratégiques pour mieux définir l'identité et faire avancer les causes de la Oummah.
23. Les participants ont salué les efforts déployés par le Secrétariat général de l'OCI et ceux du gouvernement sénégalais pour relancer et dynamiser le COMIAC et soutenir son bureau de coordination à Dakar, afin de permettre à ce comité permanent d'assumer son rôle agissant et d'avant-garde dans le suivi des activités et des résolutions pertinentes à l'information et aux affaires culturelles.

### **III. Cérémonie de clôture**

24. La cérémonie de clôture a été présidée par S.E. M. Mbagnick Ndiaye, ministre de la Culture et de la communication, en présence de S.E le directeur général du département des Affaires culturelles, sociales et familiales à l'OCI, Dr. Abdelaziz al-Soubail, en qualité de représentant du Secrétaire général.
25. M. Mbagnick Ndiaye a présenté le rapport final de la session et la déclaration de Dakar qui ont été adoptées à l'unanimité.
26. M. Mbagnick Ndiaye a clôturé la session en prononçant une allocution dans laquelle il a exprimé sa considération aux participants pour leur contribution efficace au succès de cette session et s'est félicité des résultats auxquels elle a abouti dans les domaines aussi bien de l'information que des Affaires culturelles.